



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Intervention militaire des États-Unis au Venezuela

Question au Gouvernement n° 1141

### Texte de la question

#### INTERVENTION MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS AU VENEZUELA

**Mme la présidente** . La parole est à M. Stéphane Peu.

**M. Stéphane Peu** . Les États-Unis viennent, par leur action militaire au Venezuela, de réactiver la doctrine Monroe selon laquelle le continent américain devrait être sous leur emprise. Toute l'Amérique du Sud et la Caraïbe, dont font partie certains territoires et collectivités d'outre-mer, sont déstabilisées.

Une action menée en violation absolue du droit international et de la souveraineté d'un État : voilà ce qu'aurait dû dénoncer la France par la voix de son président. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP et sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*) Or la déclaration du président Macron, immédiatement relayée par Donald Trump, est une insulte à notre histoire et une humiliation. (Mêmes mouvements.) En se rangeant derrière la stratégie américaine, il engage notre pays dans une voie dangereuse. Désormais, le Groenland est menacé. L'Union européenne, par son silence coupable, prépare une capitulation face à la logique coloniale américaine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP.*)

En 2003, la France a su dire non aux Américains lors de l'invasion de l'Irak. Elle doit aujourd'hui dire non à ce nouvel acte de guerre impérialiste, qui n'a d'autre but – et il est assumé – que d'accaparer les ressources pétrolières du Venezuela. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP et sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

Face aux différentes puissances, comme la Russie et Israël, qui s'évertuent à saper l'ordre juridique mondial, la France, comme membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, doit s'imposer comme la garante du respect du droit international et de la Charte des Nations unies. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe SOC.*) Elle peut entraîner la grande majorité des États qui croient encore que le progrès et la paix sont du côté du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il faut savoir dire non aux États-Unis quand ils sont acteurs du désordre du monde. Notre parlement doit être rapidement entendu. Monsieur le premier ministre, nous vous demandons donc, en application de l'article 50-1 de la Constitution, de faire rapidement devant notre assemblée une déclaration sur la position et le rôle de la France dans cette crise internationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP et sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

**M. Sylvain Maillard** . Vous protégez les dictateurs !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le premier ministre.

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . Ma réponse à votre question complétera celle apportée au député et premier secrétaire du Parti socialiste Olivier Faure.

La France est-elle du côté de la Charte des Nations unies et du droit international ? La réponse est oui. (*Mme Dominique Voynet applaudit.*)

**M. Benjamin Lucas-Lundy** . Il faut le dire à l'Élysée !

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, qui a exprimé la première réaction française, l'a rappelé. Le Quai d'Orsay n'est pas une autorité administrative indépendante et personne ne peut penser un seul instant que l'autorité, le contrôle et l'instruction du chef de l'État n'ont pas présidé à cette réaction immédiate de Jean-Noël Barrot. Que les choses soient claires.

**M. Éric Coquerel**. Vous plaisantez ?

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . Vous m'avez suffisamment reproché de ne pas être dans une situation de cohabitation avec le président de la République : vous ne pouvez pas le faire que quand cela vous arrange ! N'étant donc pas son premier ministre de cohabitation, je vous ai présenté la position de l'exécutif. Le chef de l'État l'a complétée hier en conseil des ministres, lors du point sur les relations internationales, en clarifiant les choses.

**M. Arnaud Le Gall**. Cela fait trois déclarations de sens différents !

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . La question de M. Faure était la suivante : comment avance-t-on et que fait-on ? Vous avez quant à vous rappelé l'enjeu que constituent les déclarations du président américain sur le Groenland. Les pays européens ne sont d'ailleurs pas muets à ce sujet. J'en veux pour preuve la déclaration commune publiée aujourd'hui.

Le premier enjeu est d'assurer nos bases et de nos valeurs. Plutôt que de nous diviser sur une incompréhension ou une tentation de faire de la politique intérieure – je ne dis pas que vous l'avez fait –, nous devons nous unir,...

**Mme Marie-Christine Dalloz** . Eh oui !

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . ...parce que si nous voulons unir plusieurs pays autour de nous, sachons déjà unir nos concitoyens autour de la position française, historique.

**M. Benjamin Lucas-Lundy**. C'est la responsabilité du président de la République !

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . Non, c'est celle de chaque citoyen. Ce combat politique, intellectuel et culturel, ne se mène pas par décret ou par loi. Faisons œuvre utile et menons-le tous ensemble, au moment où de nombreuses voix s'élèvent ici ou là, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre pays, pour contester l'État de droit. Nous devons donc être particulièrement clairs et soudés sur le sujet.

Le deuxième enjeu concerne notre crédibilité. On ne peut pas avoir organisé, en application de l'article 50-1, un débat sur la défense – avec des nuances et des approches que je respecte, comme celles, historiques, du Parti communiste français sur la dissuasion ou le rapport à l'Otan – et ne pas saisir l'urgence de donner une crédibilité opérationnelle à notre parole.

**Un député du groupe LFI-NFP** . Quelle parole ?

**M. Pouria Amirshahi** . Trump lui-même a relayé la position du président Macron !

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . Cela concerne les moyens de notre diplomatie et de nos armées. Nous devons donc nous retrouver et annoncer clairement nos positions, ce que fait le gouvernement.

Enfin, monsieur le député, le Parlement doit-il s'emparer de cette question ? J'en ai fait profession dès ma déclaration de politique générale : oui, car plus les questions régaliennes, géopolitiques et géostratégiques

seront traitées à l'Assemblée nationale et au Sénat, plus le Parlement sera informé, et meilleur sera le travail. Si les présidents de groupes me réclament une déclaration au titre de l'article 50-1 – j'ai cru comprendre qu'ils l'avaient fait par voie de presse et ils le feront sûrement par écrit,...

**Mme Mathilde Panot** . Cela est déjà fait par écrit, et par plusieurs groupes !

**M. Sébastien Lecornu**, *premier ministre* . J'irai donc consulter la boîte aux lettres et relever mon courrier, madame Panot. Quoi qu'il en soit, si vous nous saisissez de ces sujets, je m'engage à ce qu'un débat ait lieu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . Cette demande a en effet été formulée ce matin en conférence des présidents par au moins trois groupes de cette assemblée, en présence de M. le ministre des relations avec le Parlement.

## Données clés

**Auteur** : [M. Stéphane Peu](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1141

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2026